

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DELIBERATION**  
**CC\_2021\_048**

**OBJET :**

**COMMISSION N°3**  
**POLITIQUE DE LA VILLE**

*Signature d'une  
convention de  
subvention avec le  
centre social  
d'OSTRICOURT pour  
l'année 2021*

**Présents à l'ouverture de la  
séance :**

Titulaires présents : 37

Suppléants présents : 0

Procurations : 11

**Nombre de votants : 48**

L'an deux mille vingt-et-un, le 6 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCO sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 30 mars 2021, conformément à la loi.

**Présents :**

Luc FOUTRY, Président  
Marie CIETERS, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
Bernard CHOCRAUX, 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Michel DUPONT, 3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Yves LEFEBVRE, 4<sup>ème</sup> Vice-Président  
Bruno RUSINEK, 6<sup>ème</sup> Vice-Président  
Benjamin DUMORTIER, 8<sup>ème</sup> Vice-Président  
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9<sup>ème</sup> Vice-Président  
Sylvain CLEMENT, 10<sup>ème</sup> Vice-Président  
Bernadette SION, 11<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Jean-Louis DAUCHY, 12<sup>ème</sup> Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Gilda GRIVON, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

**Ont donné pouvoir :**

Vincent LAVALLEZ, procuration à Thierry DEPOORTERE  
Vinciane FABER, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE  
Carine JOURDAIN, procuration à Gilda GRIVON  
Michel PIQUET, procuration à Ludovic ROHART  
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Ludovic ROHART  
Valérie NEIRYNCK, procuration à Bruno RUSINEK  
Emmanuelle RAMBAUT, procuration à Luc MONNET  
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS  
Didier WIBAUX, procuration à Bernard CHOCRAUX  
Joëlle DUPRIEZ, procuration à Sylvain CLEMENT  
Michel MAILLARD, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE

**Absent excusé :**

Arnaud HOTTIN, Régis BUE, Isabelle LEMOINE

**Absents :**

François-Hubert DESCAMPS

**Secrétaire de Séance :** Sylvain PEREZ

**COMMISSION N°2**

**Politique de la Ville**

**Signature d'une convention de subvention avec le Centre social de la commune d'OSTRICOURT**

**Le Conseil Communautaire,**

Vu la compétence Politique de la ville,

Vu la délibération n°2015/194 du conseil communautaire en date du 29 juin 2015 relative à la signature du contrat de ville pour les années 2015-2020,

Vu la délibération n°CC\_2016\_065 du conseil communautaire en date du 19 avril 2016 relative à la signature de la convention avec le centre social pour l'année 2016,

Vu la délibération n°CC\_2017\_120 du conseil communautaire en date du 26 juin 2017 relative à la signature de la convention avec le centre social pour l'année 2017,

Considérant que le centre social d'OSTRICOURT mène différentes actions dans le cadre de la programmation « Politique de la ville »,

Considérant que les actions menées par le Centre social d'OSTRICOURT dans le cadre de la compétence « politique de la ville » sont évaluées à 12 240 € pour l'année 2021,

Considérant que pour l'année 2021, il est prévu pour un montant de 12 240 € pour financer les actions suivantes :

- |   |   |            |
|---|---|------------|
| • Cour(s) de re-création, créateur de lien social | : | 4 030,00 € |
| • Nos Quartiers d'été                             | : | 1 522,50 € |
| • Projets d'Initiative Citoyenne (Ex-FPH)         | : | 1 907,50 € |
| • Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité   | : | 3 000,00 € |
| • Dispositif Ville Vie Vacances                   | : | 970,00 €   |
| • Projet Culturel                                 | : | 810,00 €   |

Vu la délibération n°CC\_2021\_046 du Conseil communautaire en date du 6 avril 2021 relative à la programmation du budget « Politique de la ville » pour l'année 2021,

Vu le projet de convention de subvention avec le Centre social La Ruche d'OSTRICOURT.

Où l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE

**DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 48 votants)**

- De verser une subvention de 12 240 € au centre social d'OSTRICOURT pour le premier semestre 2021
- D'autoriser son Président à la signature de la convention de subvention avec le Centre social La Ruche d'OSTRICOURT afin d'assurer le financement des actions Politique de la ville menées par le centre social

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Président

Luc FOUTRY

